REPUBLIQUE DU BENIN -=-=-=---PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE =------

DECRET N°2004-054 DU 09 FEVRIER 2004

Chargeant Monsieur **Kiémoko BAGNAN**, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de l'Intérim de Madame **Léa D. AHOUGBENOU-HOUNKPE**, Ministre de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi n° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 03 Avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 Mars 2001;
- VU le Décret N° 2003-209 du 12 juin 2003 portant composition du Gouvernement ;

DECRETE

<u>Article 1er</u>: Pour compter du lundi 16 février 2004, Monsieur Kiémoko BAGNAN, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique est chargé de l'intérim du Ministre de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle pendant l'absence de Madame Léa D. AHOUGBENOU-HOUNKPE.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 09 février 2004

Le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU

<u>Ampliations</u>: PR 6 - AN 4 - CS 2 - CS 2 - CES 2 - HAAC 2 - MFE 4 - METFP 4 - MCCPPD 4 - SGG 4 - Autres Ministères 19 - Départements 6 - JORB 1